**Communiqué de presse**

Nom Commune, le date

**Nom Commune obtient le label Commune en santé**

**Avec xx étoiles, la commune de Nom Commune devient la XXème commune valaisanne/vaudoise/etc. à obtenir le label Commune en Santé, soulignant son engagement en faveur du bien-être de ses citoyennes et citoyens. La volonté politique communale est de …, tels que projet. Cette distinction s'ajoute à celle de nom distinction, ex. Cité de l’Energie, obtenue en année.**

La cérémonie officielle de remise du label s'est déroulée/se déroulera le xx date réunissant les représentants de la commune, du label et les habitants témoins de l'engagement de Nom Commune envers des standards élevés en ce qui concerne la qualité de vie de sa population.

La démarche du label « Commune en santé », lancé en 2010, permet de répertorier l’ensemble des mesures de promotion de la santé existantes au niveau communal et d’évaluer les besoins de la population. Il s’agit en outre d’un outil d’amélioration continue afin de guider les communes dans la définition de projets futurs.

Dans le cadre de la labellisation de la commune de Commune, XX mesures ont été validées par Promotion Santé Valais, dans les thématiques suivantes :

* XX mesures dans la politique communale
* XX mesures dans les offres de loisirs
* XX mesures dans famille et solidarité é
* XX mesures à l’école
* XX mesures pour la santé au travail
* XX mesures dans les espaces publics et infrastructures

La commune de Nom Commune s’engage particulièrement pour Nom mesure + programme + cible (ex : pour une politique énergétique forte, pour des actions sportives pour ses jeunes, etc.). L’obtention du label permet donc non seulement de mettre en avant ce qui a déjà été réalisé, mais aussi et surtout d’envisager des améliorations continues grâce à un plan d’actions cohérent sur l’ensemble du territoire communal.

**Contacts presse**

xxx, commune de Nom Commune – Numéro

xxx , responsable du label pour le Canton – Numéro

Christelle Dayer, coordinatrice intercantonale Commune en santé - 027 329 63 44

*Le label « Commune en santé » est un programme qui vise à valoriser les communes actives dans le domaine de la promotion de la santé et du bien-être de la population.*

*Lancé en 2010, le label a été développé par Promotion santé Valais et s’est depuis déployé dans plusieurs cantons romands. Intégrer la promotion de la santé, le bien-être et le bien vivre-ensemble contribue à agir pour le développement durable d’une localité.*

*Les objectifs du label sont de renforcer les compétences des communes en promotion de la santé, de valoriser les mesures favorables à la santé déjà existantes au sein des communes labellisées, d’inciter ces dernières à développer ou mettre en œuvre de nouvelles mesures et d’ancrer et pérenniser celles-ci sur le long terme.*

*Pour en savoir plus sur le label :* [*https://www.labelcommunesante.ch*](https://www.labelcommunesante.ch)

Photo remise du label ou action de la commune